



SIXTIES' ENDURANCE 2014 **PAUL RICARD**

De

Collège des Commissaires Sportifs

Decision N° 08

Α

Mr F .MARBECK / J.DURAND

Document n° 52

N° 71

Le Collège des Commissaires Sportifs, après examen du rapport du Commissaire Technique et après avoir entendu le concurrent, décide :

Concurrent n°

71

Pilote

Mr F .MARBECK / J.DURAND

Session

Course

Heure

18h30

Faits reprochés

A causé une collision avec le concurrent n°98

Penalité

DriveThrough

Chris Geffroy Président

Date

4 octobre 2014

Josy Martin

Membre

Heure

18h40

Emile Prades Membre

Reçu par le concurrent -

(Signature)

Heure 19.05

Copie à: Le Concurrent

Le Directeur de Course Le Secrétaire du Meeting Les Chronométreurs

Tableau d'affichage officiel

